

Mobilité durable

Grâce à la solution Betterway, METRO propose à ses cadres de remplacer leur voiture de fonction par un pass crédit mobilité

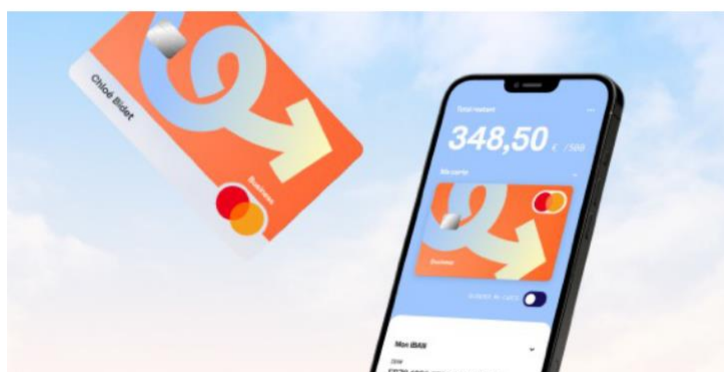
Communiqué de presse - mai 2022

Dans un contexte de hausse du prix du carburant, de pénuries de composants des véhicules et d'essor des mobilités alternatives lié à la crise du Covid, METRO accorde sa confiance à Betterway - premier pass dédié à la mobilité en entreprise - pour piloter le déploiement du crédit mobilité. Le grossiste opte ainsi pour une solution durable et simple d'utilisation et permet aux salariés qui le souhaitent de renoncer à leur voiture de fonction pour se tourner vers d'autres moyens de transport.

Le déploiement d'un dispositif de mobilité durable ambitieux

Soucieuse de piloter son offre de mobilité de manière globale tout en la rendant plus durable et plus simple pour les collaborateurs, METRO a fait appel en mars dernier à Betterway pour déployer le crédit mobilité. **Via ce dispositif, le grossiste entend réinventer les trajets de ses cadres, en proposant des solutions alternatives à l'autosolisme.**

Désormais, les cadres non itinérants de METRO qui désirent abandonner leur voiture de fonction peuvent se voir attribuer un budget mobilité, via la carte Betterway, utilisable pour les trajets domicile-travail, personnels et familiaux.



Ce montant peut être employé pour du transport en commun, du taxi, un abonnement à un réseau de vélopartage ou l'achat d'un vélo, la location d'un véhicule pour les vacances, des billets de train, etc. **Ceux qui souhaitent conserver un véhicule de fonction le peuvent. Ils choisissent alors un véhicule électrique de catégorie inférieure et reçoivent le delta en crédit mobilité, à dépenser avec leur carte.**

Une solution qui séduit les salariés

Deux mois seulement après son déploiement, **le dispositif a su convaincre près de 10% des salariés éligibles.** Parmi eux, **près de 60% ont décidé de renoncer totalement à leur voiture de fonction quand 40% ont opté pour le crédit mobilité hybride** : une voiture électrique couplée à un budget mobilité.

« Le modèle de la voiture de fonction "statutaire" est ancien et ne correspond plus aux besoins de certains cadres. La mise en place du crédit mobilité est le parfait complément de la "car policy" de l'entreprise car ce dispositif permet de couvrir les besoins de ceux qui ne souhaitent plus disposer d'un véhicule de société. »

Denis Saada, Cofondateur et CEO de Betterway



Le crédit mobilité au service d'une politique RSE audacieuse



Alors que de plus en plus de ZFE se développent sur le territoire, et notamment dans le Grand Paris, METRO se fixe un objectif 100% 0 diesel en 2024 pour sa flotte de 900 véhicules. Précurseur, le grossiste prévoit d'ailleurs que **la moitié de ses véhicules soient électriques, hybrides ou essence dès la fin de l'année 2022.**

Le Crédit Mobilité permet à METRO d'accompagner certains managers vers cette transition électrique, en leur proposant de compléter le bénéfice d'un véhicule par un budget, pour louer un véhicule thermique en courte durée ou réserver des billets de train par exemple.



« Chez METRO, nous souhaitons encourager et promouvoir une mobilité plus durable, plus accessible et plus simple. C'est dans cette optique que nous avons fait appel à Betterway pour mettre en place le crédit mobilité. Désormais, avec une simple carte de crédit, nos collaborateurs peuvent acheter un vélo, une trottinette, acheter des billets de train ou louer un véhicule. Par sa simplicité et son exhaustivité, cette solution rencontre l'approbation de nos utilisateurs. »

Mélaïne Pouchain - De Vita, Responsable des services aux collaborateurs de METRO

Inciter les salariés à se déplacer autrement

À travers la mise en place de ce nouveau dispositif, METRO donne des moyens concrets à ses salariés pour qu'ils se tournent vers des mobilités durables. L'usage du vélo, de la trottinette - par le biais de systèmes de partage - est ainsi encouragé pour les petits trajets. Pour les déplacements de moyenne distance, à l'image d'un Paris-Bordeaux par exemple, le train est privilégié. Enfin, pour les collaborateurs qui souhaitent partir en vacances, l'entreprise met à disposition des voitures en autopartage.

D'autre part, une partie des salariés ne perçoit pas la voiture de fonction comme un avantage car elle est éloignée de leurs besoins et habitudes. Avec le crédit mobilité, une solution est apportée à tous leurs cas d'usage : vélo, trottinette, transports en commun, location de voiture, vtc, train etc. Chacun, qu'il soit favorable au véhicule de fonction ou non, trouve ainsi une option à son image.

Plus qu'un simple avantage salarial, le recours au crédit mobilité permet d'instiguer des changements de pratiques pérennes chez les collaborateurs. L'entreprise endosse alors un rôle prescripteur de la transition écologique au sein de la société. Du côté des salariés, la solution est bien accueillie. Ils estiment, en grande majorité, que le crédit mobilité leur offre une flexibilité nouvelle. Beaucoup saluent l'universalité et la capacité à faciliter l'essor de la multimodalité de l'offre Betterway. Une solution qui fait écho aux préoccupations environnementales d'un nombre grandissant de salariés.

À propos de Betterway :

Créée en 2019 par Denis Saada (CEO) et Alain Mady-Fetherstone (COO), cette fintech française a développé la première carte de paiement dédiée à la mobilité des salariés. Le but ? Permettre aux entreprises de créer des comptes mobilités pour leurs salariés et de mettre en place une véritable politique de mobilité, vertueuse d'un point de vue Ressources Humaines (RH) et Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Qu'il s'agisse de trajets à vélo, en métro, covoiturage ou encore trottinette et scooter électriques partagés, Betterway permet aux entreprises de participer financièrement aux déplacements de leurs collaborateurs d'une manière plus globale, en bénéficiant notamment du Forfait Mobilités Durables.

À propos de METRO France :

METRO est le premier fournisseur de la restauration indépendante en France. Avec 98 points de vente répartis sur l'ensemble du territoire, METRO France propose à tous les restaurateurs et commerçants indépendants une offre globale alliant l'approvisionnement en produits alimentaires allant de l'ultra frais au sec, et leurs compléments en équipements et en services. Ses 9 000 collaborateurs mettent chaque jour leur expertise au service de 400 000 professionnels. Avec 50 000 références, dont 10 000 en produits locaux et régionaux, et plus de 100 000 sur [metro.fr](https://www.metro.fr), l'enseigne est la seule à proposer tous les jours la plus grande offre sur le marché, et s'engage auprès des professionnels, qu'ils soient producteurs, restaurateurs ou artisans, notamment avec la Charte Origine France qui valorise l'agriculture française auprès de la Restauration Indépendante. Certifié ISO 22000 pour le management de la sécurité des denrées alimentaires, METRO France intègre pleinement la Responsabilité Sociétale et Environnementale à sa stratégie en adoptant les lignes directrices de la norme ISO 26000. www.metro.fr